

Monsieur **Bruno VAN GROOTENBRULLE**
Député-Bourgmestre
CENTRE ADMINISTRATIF
Rue de Pintamont,54
7800 ATH

Villers-Saint-Amand, le 4 avril 2006.

Monsieur le Député-Bourgmestre,

Pourriez-vous compléter l'ordre du jour de la prochaine séance du conseil communal de la proposition suivante :

**Plan global de sécurité de la zone industrielle de Meslin/Ghislenghien-
Information optimale des riverains.**

Vous trouverez ci-dessous une note explicative :

Selon la dernière édition de la « *Vie Athoise* » ; les services de sécurité de la Ville et ceux de la Faculté Polytechnique de Mons présenteront le plan global de sécurité relatif à la zone industrielle de Meslin/Ghislenghien aux responsables des entreprises et aux habitants des villages concernés.

Il est évident que pour des raisons familiales, professionnelles, de santé ou de mobilité, tous les habitants ne pourront se rendre à la réunion de présentation de ce plan.

De plus, l'expérience montre que les auditeurs sont noyés par la quantité d'informations techniques ou non et que l'absence de support écrit ne permet pas aux citoyens d'en retenir le contenu.

Afin d'assurer la diffusion la plus large possible et de rencontrer les principes de transparence et de démocratie ; il me paraît adéquat de reprendre l'exposé, les graphiques, les tableaux éventuels et toute documentation utile dans une plaquette ou fascicule à distribuer à toute la population concernée. Cela serait une vraie première en matière d'information des citoyens.

En outre ce support complet devrait être accessible et téléchargeable sur le site de la ville pour toute personne intéressée.

Si certains documents relatifs aux entreprises peuvent avoir un caractère confidentiel, il est néanmoins souhaitable que la population soit informée des risques inhérents à tel ou tel type d'activité et des dangers auxquels peuvent être soumis leur famille ou leurs biens.

Ces précieuses informations les rendraient aussi d'autant plus vigilants.

Cette transparence devrait en outre être appliquée à toutes les zones industrielles de notre cité afin que l'ensemble de nos concitoyens puissent bénéficier d'un des principes premiers d'une vie harmonieuse en société : une sécurité optimale et accrue..

Veillez agréer, Monsieur le Député-Bourgmestre, l'expression de mes salutations distinguées.

Roland FOUCART
Conseiller communal
Rue de Caplumont,121 7812 VILLERS-SAINT-AMAND